

Fiche de données de sécurité

HCF

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 05.03.2025

Version: 1.4.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: HCF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Agent antiadhésif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: Mouldpro ApS
Adresse: Baltorpbakken 10
Code postal: 2750
Ville: Ballerup
Pays: DANEMARK
E-mail: sales@mouldpro.com
Téléphone: +45 70 20 31 31
Page de garde: www.mouldpro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 (Tox Info Suisse).

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Flam. Liq. 2;H225
Eye Irrit. 2;H319
STOT SE 3;H336

Effets nocifs les plus graves: Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

Fiche de données de sécurité

HCF

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 05.03.2025
Version: 1.4.0

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes



Mentions d'avertissement: Danger
Contient

Substance: 2-Propanol;

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P304+340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.
Propriétés perturbant le système endocrinien : Aucun effet connu.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substance	N° CAS/ N° CE/ N° d'enregistrement REACH	Concentration	Notes	CLP-classification
2-Propanol	67-63-0	80 - 100 %		Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H336

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases -H / -EUH.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Inhalation: Sortir à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact cutané: Enlever les vêtements souillés. Consulter un médecin en cas de malaise persistant. Laver la peau avec de l'eau.
Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à l'eau (de préférence avec un rince-œil) durant au moins 5 minutes. Bien ouvrir l'œil. Le cas échéant, enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

HCF

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 05.03.2025

Version: 1.4.0

Brûlures: Rincer à l'eau jusqu'à ce que les douleurs cessent. Retirer les vêtements qui n'ont pas brûlé sur la peau - contacter un médecin ou l'hôpital, et poursuivre si possible le rinçage jusqu'à l'arrivée du médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'ingestion, peut irriter les muqueuses de la bouche et du tube digestif. Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmolement. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : formaldéhyde/ Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques. Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Rester contre le vent / se tenir à distance de la source. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Interdit de fumer ou d'entretenir une flamme nue. Prendre des mesures de précaution contre l'électricité statique. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et des équipements antidéflagrants. Porter un appareil de protection respiratoire. Mettre des gants. Utiliser des lunettes de protection.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède : Le port d'une combinaison de protection répondant à la norme EN 368, type 3, est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression des déperditions et les absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant ininflammable, puis transporter ces déperditions dans des récipients à déchets appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter au section 8 pour le type d'équipement de protection.
Se reporter au section 13 pour les instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Fiche de données de sécurité

HCF

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 05.03.2025

Version: 1.4.0

Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. Interdit de fumer ou d'entretenir une flamme nue. Prendre toutes les mesures de précaution contre l'électricité statique. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et des équipements antidéflagrants.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

À conserver en toute sécurité hors de portée des enfants et à ne pas laisser en contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments et autres produits similaires. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas stocker avec : Acides forts/ Alcalis forts/ Oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle

Nom de la substance	Période	ppm	mg/m ³	Fibre/cm ³	Remarques	Notations
propan-2-ol	VME	200	500			B, SSC
propan-2-ol	VLE	400	1000			B, SSC

B = Monitoring biologique

SSC = VME et grossesse

VLE = Valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

VME = Valeur (limite) moyenne d'exposition

Méthodes de mesure: Le respect des limites d'exposition professionnelle peut être vérifié à l'aide de mesures d'hygiène professionnelle.

Base légale: Valeurs limites d'exposition aux postes de travail (2024).

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous. Travailler en utilisant un ventilateur aspirant efficace (par exemple ventilateur d'aspiration).

Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage: Utiliser des lunettes de protection. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 16321.

Équipement de protection individuelle, protection des mains: Mettre des gants. Type de matériau: Butylcaoutchouc. Durée de pénétration : >8 heures. La conformité et la durabilité d'un gant dépend de l'usage qui en est fait, notamment la fréquence et la durée du contact, l'épaisseur du matériau dans lequel est fabriqué le gant, sa fonctionnalité et sa résistance chimique. Toujours demander conseil auprès du fournisseur de gants. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.

Équipement de protection individuelle, protection respiratoire: Utilisation légère (petit volume, exposition courte (moins de dix minutes)) : Non exigé. Utilisation moyenne (volume moyen, exposition moyenne (1 à 2 heures)) : Type de filtre : A. La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes : EN 136/140/145.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Fiche de données de sécurité

HCF

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 05.03.2025

Version: 1.4.0

Paramètre	Valeur/unité
État physique	Liquide
Couleur	Sans couleur
Odeur	Doux
Solubilité	Partiellement soluble dans : Eau.

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	
Point de fusion	Aucune donnée	
point de congélation	Aucune donnée	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 82 °C	
Inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites inférieure et supérieure d'explosion	2 - 13 vol%	
Point d'éclair	12 °C	
Température d'auto-inflammation	399 °C	
Température de décomposition	Aucune donnée	
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Viscosité cinématique	1.7 mm ² /s	
Viscosité	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité	Aucune donnée	
densité relative	0.998	
Densité de vapeur relative	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particules	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec : Acides forts/ Alcalis forts/ Oxydants.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager au sol. Les vapeurs peuvent provoquer des mélanges explosifs avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Eviter toute augmentation de température ainsi qu'un contact avec des sources d'inflammation. Eviter l'exposition directe à la lumière du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts/ Alcalis forts/ Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé ou chauffé à de fortes températures, et les gaz toxiques suivants peuvent se

Fiche de données de sécurité

HCF

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 05.03.2025

Version: 1.4.0

former : formaldéhyde/ Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - par voie orale:

2-Propanol, cas-no 67-63-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		5840 mg/kg			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Son ingestion peut indisposer.

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

2-Propanol, cas-no 67-63-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin	LD50		16.4 ml/kg			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par inhalation:

2-Propanol, cas-no 67-63-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50	1 h	1666.66 ppm			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Peut provoquer une irritation de la peau et des rougeurs.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement.

Sensibilité respiratoire et cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Propriétés cancérogènes: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT unique: En cas d'ingestion, peut irriter les muqueuses de la bouche et du tube digestif. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

Exposition STOT répétée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration:

2-Propanol, cas-no 67-63-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
-----------	--------------	--------------------	--------	------------	-----------------	--------

Fiche de données de sécurité

HCF

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 05.03.2025

Version: 1.4.0

	Viscosité (cinématique)		2.58 mm ² /s			
--	----------------------------	--	-------------------------	--	--	--

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucun effet connu.

Autres effets toxicologiques: Aucun effet connu.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Toxicité

2-Propanol, cas-no 67-63-0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Crustacés			CE50	> 10000 mg/l			
Crustacés			NOEC	3.37 mg/l			
Poisson	Pimephales promelas		CL50	9640 - 10000 mg/l			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

2-Propanol, cas-no 67-63-0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
					Facilement biodégradable.		

Le produit contient au moins une substance facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

2-Propanol, cas-no 67-63-0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson			BCF	3			
			Log Kow	0.05			

Le produit contient au moins une substance qui possède un faible potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

2-Propanol, cas-no 67-63-0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
			Log Koc	1.5			

Le produit contient au moins une substance ayant une faible mobilité dans les sols.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun effet connu.

Fiche de données de sécurité

HCF

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 05.03.2025
Version: 1.4.0

12.7. Autres effets néfastes

Aucun effet connu.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface.

Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il répond aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). Recueillir les déversements et les déchets dans des conteneurs fermés et étanches pour leur élimination sur le site local de déchets dangereux.

Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable.

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 12 01 20* déchets de meulage et matériaux de meulage contenant des substances dangereuses

Absorbant/chiffon contaminé par le produit : Code CED: 15 02 02* absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	1219	14.4. Groupe d'emballage:	II
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ALCOOL ISOPROPYLIQUE	14.5. Dangers pour l'environnement:	Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3		
Etiquette(s) de danger:	3		
Numéro d'identification du danger:	33	Code de restriction tunnel:	D/E

Transport par cours d'eau intérieurs (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	1219	14.4. Groupe d'emballage:	II
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ISOPROPYL ALCOHOL	14.5. Dangers pour l'environnement:	Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3		
Etiquette(s) de danger:	3		
Transport en bateaux-citernes:			

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	1219	14.4. Groupe d'emballage:	II
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ISOPROPYL ALCOHOL	14.5. Dangers pour l'environnement:	Le produit n'est pas un Marine Pollutant (MP).
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3	Nom(s) de la ou des substances présentant un danger pour l'environnement:	
Etiquette(s) de danger:	3		
EmS:	F-E, S-D	IMDG Code segregation group:	- Aucun -

Fiche de données de sécurité

HCF

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 05.03.2025

Version: 1.4.0

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	1219	14.4. Groupe d'emballage:	II
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ISOPROPYL ALCOHOL	14.5. Dangers pour l'environnement:	Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3		
Etiquette(s) de danger:	3		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			

Aucun.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales:	Un soin tout particulier doit être apporté aux employés de moins de 18 ans. Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas réaliser de tâche les exposant de manière nuisible à ce produit. DIRECTIVE 2012/18/UE (Seveso), P5c LIQUIDES INFLAMMABLES: Colonne 2: 5000 t, Colonne 3: 50000 t. Visé par : Les travaux dangereux pour les jeunes.
-------------------------	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Autres informations:	Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.
----------------------	---

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
1.4.0	05.03.2025	DOL	1,3,5,7,8,9,10,11,12,13,16

Abréviations:	PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic STOT: Specific Target Organ Toxicity vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative
---------------	--

Autres informations:	Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.
----------------------	--

Conseils de formation:	Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.
------------------------	---

Méthode de classification:	Calcul basé sur les dangers de composants connus. Données d'essai.
----------------------------	--

Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
------	---------------------------------------

Fiche de données de sécurité

HCF

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 05.03.2025

Version: 1.4.0

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

La FDS a été élaborée par

Société: Bureau Veritas Solutions Denmark A/S
Adresse: Oldenborggade 25-31
Code postal: 7000
Ville: Fredericia
Pays: DANEMARK
E-mail: solutions-dk@bureauveritas.com
Téléphone: +45 77 31 10 00
Page de garde: www.bureauveritas.dk

Pays:

CH